

Sommaire:**Mot du Maire:.....p1**

Paroles d'associations.....p2 à 5

Bien vivre ensemble.....p 6

Oyé!oyé!.....p 7 à 12

Recettep 13

Commémorationp 14 à 17

Informations pratiques.....p18



Resp. publication : Mousel P

Conception et réalisation :

Doussaint N Caillot J

Desenepart A Griffon P

Leroy H Poinot Jm

Secrétariat Mairie:

1 rue des vagériaux

51110 Warmeriville

Tél : 03 26 03 32 04

Courriel :

mairie.warmeriville@orange.fr

Site internet : warmeriville.fr

Edité en 950 exemplaires

MOT DU MAIRE

La récente Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 août 2015 va générer des bouleversements importants dans le paysage de la Vallée de la Suippe.

En effet, avec le refus d'une majorité d'élus du Pays Rémois d'accepter la carte proposée par le Préfet, l'ensemble des maires des huit intercommunalités du territoire Rémois se préparent à rejoindre au 1^{er} janvier 2017 l'agglomération de Reims pour y créer une communauté urbaine de 144 communes de 298 000 habitants.

Dans l'attente d'une réponse positive de Monsieur le Préfet, cette création de communauté urbaine va changer notre mode de fonctionnement communal.

La voirie, l'éclairage public, les espaces verts, le fleurissement, le plan local d'urbanisme, l'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis d'aménager), l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères, le cimetière, le transport scolaire seront des compétences obligatoires de la communauté urbaine du grand Reims.

Donc, à partir du 1^{er} janvier 2017, ce sera la communauté urbaine qui prendra à sa charge l'ensemble de ces compétences.

La commune ne pourra plus délivrer, en son nom, les documents administratifs liés aux compétences transférées.

Les transports en commun étant une compétence obligatoire, ceux-ci seront mis en place pour un acheminement vers la gare de Bazancourt.

Selon la volonté de la Présidente de Reims Métropole, Madame Catherine VAUTRIN, les taxes des ménages ne seront pas impactées suite à la création de cette communauté urbaine.

Voici en quelques mots les grands principes de cette communauté urbaine du grand Reims.

Patrice MOUSEL

Ecole du val des bois

Mars :

Jeudi 3 après-midi : venez tous défiler avec nous dans les rues pour le carnaval de la mi-carême !!!

Samedi 12 de 9h à 13h : Portes ouvertes de l'école. Venez découvrir les travaux des enfants, la nouvelle classe et la cantine !

Avril :

Vendredi 1er à 10h : célébration de Pâques à l'église. Vous êtes tous les bienvenus.

Juin :

Dimanche 26 : Kermesse de l'école, ouverte à tous, qui marque la fin de l'année scolaire. Le matin, nous serons heureux d'accueillir les paroissiens pour la messe célébrée dans la cour de l'école (si le temps le permet, sinon ce sera à l'église).

Le midi, grand repas convivial préparé par les membres de l'association des parents d'élèves. L'après-midi, les enfants vous présenteront leurs danses dans de superbes costumes cousus sur mesure. Les stands seront ensuite ouverts pour la joie des petits mais aussi des grands !

Ecole La Doline

Inscriptions 2016-2017



Les familles désirant inscrire leurs enfants pour la rentrée de septembre 2016 à l'école maternelle ou élémentaire (petite section-enfants nés en 2013- ou nouveaux arrivants) sont invitées à venir remplir les formalités en mairie de Warmeriville, dès que possible. Le dossier d'inscription est délivré

par la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant (vaccinations).

Tous les renseignements sont disponibles en mairie (03 26 03 32 04) ou auprès de la directrice de l'école, Mme Aubert (03 26 03 85 59).

Les dossiers d'inscriptions peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de l'école, remis exclusivement le mardi à la directrice ou remis le jour de la visite à la directrice.

Visite des petites sections et nouveaux arrivants : samedi 21 mai et samedi 4 juin de 9h à 11h30 (inscriptions sur le planning déposé en mairie).

Pétanque

Dates des concours 2016



Pour tous les concours, ouverts à tous, les inscriptions seront de 7€ par personne.

Les dates prévues sont :

Samedi 07 avril
Dimanche 01 mai
Samedi 4 juin
Jeudi 14 juillet

Le challenge avec le club de Selles se fera en doublette (gratuit), le dimanche 12 juin à Warmeriville. Retour à Selles l'an prochain.

Pour tous les concours entre adhérents, les inscriptions seront de 5€ par personne.

Les dates prévues sont :

Dimanche 20 mars
Dimanche 17 avril
Dimanche 22 mai
Dimanche 3 juillet
Dimanche 4 septembre

Les entrainements se font tous les jours de 16h à 20h au stade municipal.

Le repas de fin d'année avec remise de lots aura lieu le 25 septembre à partir de 10h.

Le 1er concours entre adhérents ayant lieu le 20 mars, pensez à valider votre adhésion avant cette date (17€ pour l'année).

Nous comptons sur votre présence pour maintenir dans ce club un esprit de convivialité et de respect.

Bibliothèque municipale

Située près du Foyer Volume, elle est ouverte à tous, gratuitement, toute l'année :

-les samedis de 10h30 à 12h

-les mercredis de 13h30 à 14h30

Une navette de la BDP de Châlons-en-Champagne apporte chaque mois les livres souhaités par les lecteurs : Histoire, romans policiers, terroir, romans divers.

Pour les enfants : une salle avec BD et ouvrages attractifs pour tous les âges.

Sur simple appel (03 26 03 32 56), une personne peut vous apporter à domicile l'ouvrage souhaité.

Soyez les bienvenus!



FOYER VOLUME



Stage secourisme :

La protection civile de Reims est venue le 23 janvier former aux Premiers Secours C1 quelques membres de l'association.

Certains étaient présents pour obtenir le précieux papier afin de valider un diplôme, d'autres étaient désireux de remettre à jour leurs connaissances.

Quel que fût leur objectif, tous ont confirmé avoir passé un moment convivial, mais ont aussi reconnu le caractère vital et citoyen de cette formation.

Le Foyer Volume proposera régulièrement ce stage à ses membres .



Peinture

Une **exposition** des œuvres réalisées par l'atelier peinture est prévue les 4 et 5 juin 2016 dans une des salles d'exposition de l'Espace Culturel du Figuier. Les horaires seront affichés sur les panneaux lumineux.

Karaté

Les Coupes (pour les petits de 6 à 11 ans) et les Championnats (à partir de 11 ans) de la Ligue Champagne Ardenne ont eu lieu début février.

4 enfants se sont qualifiés directement pour la Coupe de France :

En pupille : Ta Martin (combat), Mathieu Jeanne et Quentin (combat et kata).

En benjamin : Deligny Océane (combat).

Au Championnat interrégional, le dimanche 6 mars à Pont-à-Mousson, 2 cadets (Gohier Julien et Andruszko Théo) ont fini respectivement 2e et 3e en -70kg . Ils sont ainsi qualifiés pour le Championnat de France le 21 mai à Vannes.



Le Foyer Volume c'est aussi :

du BODY STEP, du renforcement musculaire,
du BODY KARATE, de la ZUMBA, de la DANSE COUNTRY.
le BEBE CLUB, le SPORT P'TIT FUN,
l'EXPRESSION DANSE, l'ECOLE DE MUSIQUE,
du JUDO-judo JUJITSU,
l'ATELIER CREATIF,
les PETITES MAINS, le BRICO BEBE,
le CYBER CLUB,
le TAROT, le THEATRE
et des cours d'ANGLAIS.

Contacts : Site internet: www.foyer.volume.fr

Heures d'ouverture du secrétariat : mercredi et vendredi matin de 9h à 12h (03 26 03 08 61)

Adresse mail : foyer-volume.warmo@orange.fr

8ème Montgolfiade en Champagne

Warmeriville, les 17 et 18 septembre 2016

Au stade municipal :

5 vols de 25 montgolfières (selon la météo)

Marché artisanal, animations pour les enfants et adultes.

Repas géant le samedi soir.

Concerts

Vous souhaitez faire partie de l'équipe de bénévoles et ainsi contribuer à la réussite de cette manifestation unique dans la région.

Vous souhaitez des renseignements sur les baptêmes de l'air.

Vous souhaitez être partenaire de cet événement.

Contact : Jean-Luc MENARDIE

06 12 04 31 43

Montgolfiade.champagne@gmail.com

Suivez toute l'actualité de notre montgolfiade sur notre page Facebook



Montgolfiade en Champagne

Jean-luc MENARDIE

4, cours des Fleurs - 51500 TAISSY

0612043143

montgolfiade.champagne@gmail.com

« Accueillez un enfant pour les vacances »

On se met d'accord en famille. Oui, on va offrir tous ensemble un temps de vraies vacances à un enfant qui ne peut pas partir cette année. le soleil du ciel et celui du cœur réchaufferont la découverte mutuelle, le quotidien et les jeux.

Le Secours Populaire Français recherche des familles bénévoles pour accueillir en juillet ou en août, pendant 15 jours un enfant de 6 à 10 ans.

Secours Populaire Français
30 avenue du Général de Gaulle-51100 REIMS
Email : contact@spf51.org
Tel : 03 26 79 12 05
Demander Anne-Marie

Votre don vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 % dans la limite de 529 EUR. Au-delà et dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable, la réduction est de 66 %.

je souhaite accueillir un enfant cet été et désire recevoir de la documentation.

On se met d'accord en famille. Oui, on va offrir tous ensemble un temps de vraies vacances à un enfant qui ne peut pas partir cette année... le soleil du ciel et celui du cœur réchaufferont la découverte mutuelle, le quotidien et les jeux.

âge des enfants : de 6 à 10 ans - accueils de deux semaines en juillet ou en août

je fais un don de _____ € Votre don vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 % dans la limite de 529 €. Au-delà et dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable, la réduction est de 66 %.

Nom Prénom

.....

____/____/____/____/____ Mail





Plusieurs mois après l'ouverture de notre centre culturel « LE FIGUIER », il est temps de faire un bilan.

Le succès de nos deux expositions ne se dément pas, que ce soit « Warmeriville pendant la grande guerre » ou « Harmel Frères, une

épopée industrielle unique ». Ce sont plus de 2000 personnes qui ont franchi les portes du FIGUIER, avec les temps forts lors des inaugurations officielles, notamment au du Jubilé de Léon Harmel le 14 novembre 2015.

Pourquoi un tel succès ? D'une part, grâce au travail de recherche et de mise en place des salles qui rendent les visites ludiques et faciles, d'autre part, l'intérêt que chacun porte à l'histoire de Warmeriville, à l'histoire de Harmel et du Val des bois. En parcourant le livre d'or de l'exposition, souvent les mêmes réactions, les mêmes phrases reviennent : « Merci de nous avoir fait connaître une tranche de vie de notre village que nous ignorions »; « Merci d'avoir ranimé dans notre mémoire le souvenir d'un événement, d'un endroit, d'un aïeul ». Autant de mots qui encouragent les organisateurs !

L'exposition Harmel arrive à son terme ; les portes du FIGUIER seront ouvertes jusque fin mars les samedis de 15h à 17h et sur rendez-vous (voir en mairie).

Venez nombreux !

Pol Griffon.

(Les 2 expositions resteront disponibles sur www.warmeriville.fr)



L'accès au droit, c'est fondamental !

L'accès au droit vise à permettre à toute personne de connaître ses droits et obligations et de les faire valoir ou les exécuter. Le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) et diverses associations contribuent efficacement à cet objectif. Dans le cadre d'un procès, certaines personnes peuvent également bénéficier de l'aide juridictionnelle.

Le CDAD

Créé en 2001, le CDAD est www.cdad-marne.fr un groupement d'intérêt

public ayant pour vocation de faciliter l'accès au droit de tout public par le biais de différentes actions. Il s'adresse en particulier aux personnes ayant des difficultés d'accès au droit du fait de leurs ressources, aux victimes d'infractions pénales, aux détenus, aux mineurs, jeunes majeurs ou personnes âgées ainsi qu'aux étrangers. Il assure notamment :

- la mise en place de points d'accès au droit
- la tenue de permanences (permanences d'information et d'orientation juridique pour les détenus, les mineurs...)
- la diffusion de bons de consultations juridiques gratuites auprès d'avocats volontaires
- le développement des actions de conciliation et de médiation
- la mise en place d'actions d'information et de formation en direction des acteurs de l'accès au droit du département
- l'inventaire des dispositifs existants en matière d'information juridique

L'information et l'orientation juridique

Le CDAD met en place des permanences d'information et d'orientation juridique ainsi que des points d'accès au droit (PAD). Ces PAD permettent de fournir une information de proximité aux personnes ayant des problèmes d'ordre juridique ou administratif :

- TGI de Châlons ☎ 03 26 69 27 27
- TGI de Reims ☎ 03 26 49 53 53
- Vitry le François ☎ 03 26 74 79 13
- Épernay ☎ 03 26 55 76 60

Les bons de consultations

Des bons de consultations juridiques ont été mis en place afin de permettre à des personnes non imposables ou victimes d'infractions pénales de bénéficier de conseils et solutions juridiques gratuits auprès de certains avocats.

Ces bons sont remis dans les différents points de distribution du département, sous conditions de ressources (avis de non-imposition) pour les simples consultations et sans aucune condition pour les victimes d'infractions pénales.

La résolution amiable de litiges

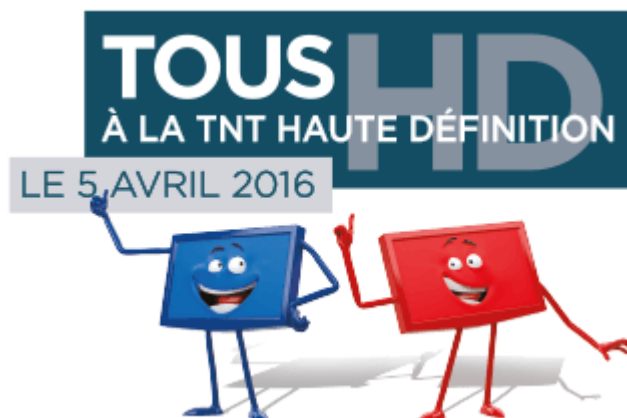
Le CDAD favorise le développement de la conciliation et de la médiation.

La conciliation vise à résoudre les problèmes civils (baux, voisinage, consommation...) entre les personnes tout en évitant un procès devant un tribunal. Le conciliateur de justice n'est pas compétent pour intervenir dans les affaires pénales ou pour des litiges avec une administration. Son rôle n'est pas de dire le droit, mais d'aider les parties en litige à trouver un terrain d'entente. Si un accord est conclu, le conciliateur dresse un procès-verbal, signé par les intéressés et qu'il remet au tribunal d'instance pour recevoir la formule exécutoire. Son recours est gratuit.

La médiation familiale peut permettre de préparer une séparation, gérer l'après divorce ou gérer un conflit ponctuel au sein d'un couple. Le médiateur tente d'aider les parties à trouver un accord dans l'intérêt de chacun des membres de la famille. Une participation financière est demandée aux parties.

Enfin, le Défenseur des droits peut être saisi par les personnes ayant un litige avec une administration. Il formulera des recommandations pour tenter de résoudre le différend.

Tous à la TNT Haute Définition



Le paysage audiovisuel va connaître un nouveau bouleversement avec la modification de la norme de la compression du signal audiovisuel de la TNT (télévision numérique terrestre) qui interviendra le 5 avril 2016. **Cela concerne les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau.** L'agence nationale des fréquences (ANFR) a été chargée par le gouvernement de conduire cette grande migration nationale.

A cette date, les 25 chaînes gratuites de la TNT seront toutes diffusées en qualité Haute Définition (HD/MPEG4). La diffusion des chaînes en Définition Standard (SD/MPEG2) cessera définitivement.

Cette évolution de la diffusion de la TNT va également permettre de libérer la bande de fréquences 700Mhz pour répondre aux besoins du haut débit mobile (explosion des usages du public via les tablettes et les téléphones portables -4G-).

Ce passage implique pour le téléspectateur une double démarche : d'abord, une vérification préalable et, au besoin, une adaptation de son équipement; puis le 5 avril, un réglage de son téléviseur (cette dernière démarche pour tous les foyers, même correctement équipés).

Pour aider les publics les plus fragiles, l'ANFR met à disposition des aides :

- une aide à l'équipement TNT HD, d'un montant de 25€ TTC? Pour les personnes exonérées de la redevance audiovisuelle.
- une assistance de proximité pour les personnes de plus de 70 ans, ou ayant une incapacité de 80%.

Pour plus d'informations (équipements, aide d'Etat, etc...), consultez le site : www.recevoirlatnt.fr

Mars bleu 2016

Tous mobilisés pour le dépistage organisé du cancer colorectal

Objectif : faire connaître le nouveau test immunologique de recherche de sang dans les selles. Ce dispositif réduit la mortalité due à ce cancer. Grâce à ce dépistage, on peut aussi repérer une lésion avant qu'elle n'évolue en cancer. Ce test, simple et rapide, est à faire chez vous. Le test et l'analyse sont pris en charge à 100%, sans avance de frais de votre part.

Il s'adresse aux personnes de 50 à 74 ans (hommes et femmes).

Animation le lundi 4 avril autour de la Place d'Erlon:

- « chasse au trésor » de 10h à 12h et de 14h à 16h

- « Côlon tour » de 10h à 17h

Pour plus d'informations, contactez l'ADPS-DEPISTAGE51 /tél 03 26 84 93 31

Ou

Comité marnais de la Ligue contre le cancer : 03 26 09 30 20

Correspondant défense



**LA MARINE
RECRUTE**
ETREMARIN.FR

**3 500 POSTES
DANS 50 MÉTIERS**



Carnaval

Dimanche 03 avril

Parcours du défilé :

Départ à 14h30 place de l'église.

Rue de l'église St Martin

Rue Becker

Rue du Gal de Gaulle

Rue de Rethel

Rue du Val des Bois

Rue des Censes

Rue Michelet

Rue des Vagériaux

Arrivée sur la place



Avec

La fanfare de Witry-le-François : le cercle des XVII

Les Mascottes

Ritmistas Dos Pily (percussions brésiliennes samba)

Distribution de barbabapa

Stand de confettis

Stand de maquillage enfants

Stand goûter pour les enfants

Buvette pour les grands

Sur la place, démonstration de danses des groupes de country, de body karaté, de danse jazz et de zumba.

Prestations des fanfares et des Mascottes.



Venez tous déguisés!!! Enfants et PARENTS !!!

LES MASCOTTES



Pour 6 personnes :

- 1 épaule d'agneau de 1.5kg
- 2 oignons
- 2 carottes
- 4 gousses d'ail
- 1 branche de thym
- 2 cuil. à soupe de cumin moulu
- 1 botte de menthe
- 3 cuil. à soupe d'huile d'olive
- Sel et poivre



Mousseline de patates douces :

- 3 patates douces
- 50 g de beurre
- 10 cl de lait

Temps de préparation :

1h30

Préparer la marinade avec l'huile d'olive, la menthe, le cumin et le poivre moulu. Badigeonner et masser l'épaule avec, et réserver au frais. Tailler en dés les carottes, oignons, ail, puis ajouter le thym. Dans un sautoir, faire colorer l'épaule d'agneau. Ajouter la garniture aromatique et mouiller à hauteur de l'épaule. Bien recouvrir et enfourner 3 heures à 130°C.

Eplucher et tailler les patates douces. Les cuire à l'eau 15 mn. Les égoutter et les passer au moulin à légumes. Lier la purée avec le lait tiédi et le beurre. Saler et poivrer. Réserver au chaud. A la fin de la cuisson de la viande, effiloche l'agneau et le rouler dans un film alimentaire pour former un cylindre/ballotine. Réserver au frais deux heures.

Récupérer le jus de cuisson, le passer au chinois. Faire réduire à feu doux jusqu'à l'obtention d'une sauce sirupeuse. Trancher la ballotine en tronçons de 6 cm et les saisir quelques minutes dans une poêle chaude.

Dans une assiette creuse, déposer de la mousseline de patate douce puis les morceaux d'agneau et arroser le tout de sauce. Ajouter du thym.

Recueil de lettres d'une femme de poilu

6e extrait:

Jeudi 15 Octobre 1914.

Mon Charles,

Il sera dit que plus cela viendra et plus j'aurai de peine. Je ne t'avais pas dit que la vieille fille qui demeure près de chez nous nous avait suivi aux caves. Et tu sais, si nous avions su, nous ne l'aurions pas acceptée ce jour là car c'est un vrai venin. Je crois qu'elle nous porte malheur.

Bref, ce matin j'arrive chez nous et elle était venue en même temps que moi. J'aperçois M. Dreyer accompagné de quelques hommes, en autres M. Delcroix qui était venu faire un tour à Reims. M. Dreyer me dit qu'il n'a pas de lettre pour moi et je rentre. Voilà-t-il pas qu'en nous en retournant sur le Boulevard, la vieille fille me dit : « J'ai des nouvelles à vous apprendre. Votre mari est blessé ». Voyant le saisissement et la peine qu'elle m'avait faits, elle a ajouté : « Légèrement ». Mais puisqu'elle avançait cette chose là, je lui demandai de qui elle la tenait. « J'ai entendu, dit-elle, Mme Delcroix qui le disait à M. Dreyer avec défense de vous le dire ». Et elle s'empressait, elle, de venir me le raconter.

« Tout le monde a sa peine, me dit-elle, il faut savoir supporter tout. Regardez, moi, si un obus arrive sur ma maison, croyez-moi que je ne serais pas à plaindre ». « Votre maison, lui dis-je, je m'en moque pas mal. S'il me fallait donner tout jusqu'à ma chemise et avoir mon Charles près de moi, je me moquerais du reste ».

Je rentre et maman me réconforte en me disant que c'est peut-être une méchanceté de la vieille. Nous verrons demain.



*Nous tenons à remercier Mme Jonval pour son autorisation de diffusion.
Il s'agit de lettres de sa grand-mère.*

Maurice Genevoix ...



Ce nom est connu des anciens mais un peu moins chez les plus jeunes, pourtant il fut prix Goncourt et secrétaire de l'Académie Française. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il servait dans les rangs du 106^{ième} Régiment d'Infanterie. Parmi ses écrits : La boue, Ceux de 14, trouvent leur origine dans cette sombre période. C'est en 1915, dans la terrible bataille des Eparges qu'il fut blessé au flanc gauche et en portât les stigmates, sa vie durant.

On ne peut que difficilement s'imaginer cette véritable boucherie et le courage surhumain des hommes qui y furent confrontés. Les Eparges : un coin de Meuse au sud-est de Verdun où va se livrer à partir de février 1915, un combat titanesque pour la possession d'un surplomb de moins d'un kilomètre de long. Le 17, un fracas énorme ébranle l'air : 4 mines viennent d'exploser, projetant à des dizaines de mètres : terre, gravas, débris et corps déchiquetés. Ce scénario se répétera des dizaines de fois, creusant des cratères immenses et ensevelissant ceux qui n'ont pas la chance d'être tués sur le coup. Les assauts qui suivent ces explosions de sapes sont tout aussi meurtriers de part et d'autre. Cet enfer de bombardements, de blessés qui gémissent dans le froid et la boue, de morts défigurés, va durer 3 mois et fera près de 20 000 morts et disparus.

Parmi ces martyrs, 5 ont leur nom inscrit au monument aux morts de Warmeriville, lecture pour le moins atroce lorsque l'on considère les jeunes vies fauchées de ces soldats.

GOBINET Antoine Charles, 22 ans

HENNEQUIN Louis Jules, 26 ans

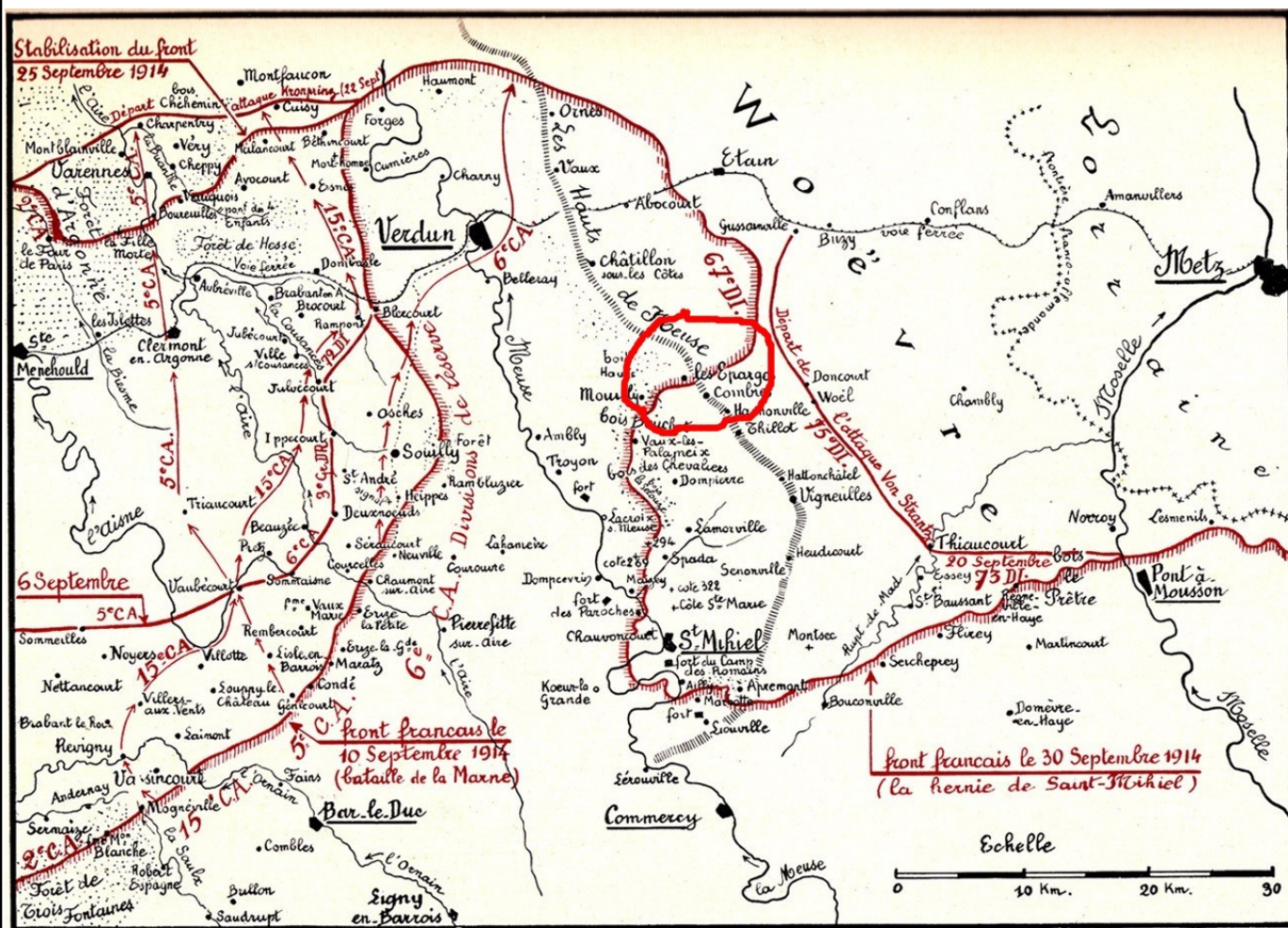
ISTE Paul Irénée, 24 ans

JUPIN Léon Paul, 28 ans

RANDOULET Théodore Julien, 21 ans

Le premier assaut est mené par le 106^{ième} régiment d'infanterie, de nombreux autres suivront jusqu'en fin avril où la 7^{ième} compagnie du régiment subit un feu dévastateur de mitrailleuses lourdes. Le lieutenant Maurice Genevoix, 25 ans, est blessé de trois balles, deux au bras gauche et une à la poitrine. Il parle : « Je suis tombé un genou à terre. Dur et sec, un choc a heurté mon bras gauche. Il saigne à flots saccadés. Je voudrais me lever, je ne peux pas. Mon bras tressaute au choc d'une deuxième balle et saigne par un trou. Mon genou pèse sur le sol comme si mon corps était en plomb. Ma tête s'incline et sous mes yeux un lambeau d'étoffe saute au choc mat d'une troisième balle. Je vois sur ma poitrine un profond sillon de chair rouge ».

Soigné sept mois durant, conduit d'un hôpital à l'autre, il perd à vie l'usage de sa main gauche. Des dizaines de milliers de combattants feront partie comme lui des « Gueules cassées » et témoigneront de l'horreur de ce qu'ils ont vécu. Ce qui n'empêchera pas le déclenchement de la seconde guerre mondiale et de son cortège de malheurs.



LA MENACE D'INVESTISSEMENT DE VERDUN. — BATAILLE DE LA MARNE (6-12 SEPTEMBRE 1914) ET ATTAQUE DES HAUTS-DE-MEUSE (20-25 SEPTEMBRE 1914).



Morts pour la France

4e trimestre 1915

DURIN Abel Henri 20 novembre 1915

GOBRON Virgile Marceau 16 décembre 1915

Nous rendrons ainsi hommage à chaque édition du Clair et Net à ces soldats morts pour la France.

Renseignements pratiques

Pôle santé

Médecins : Dr Damien Moreau 03 26 03 86 68

Dr Delphine Demorgny 03 26 03 59 59

Dr Mascret Amandine 03 26 03 86 68 / 03 26 03 59 59

Chirurgiens-dentistes : Dr Damien Talleux / Dr Maxime Demarcy 03 26 03 80 52

Pédicure Podologue Mme Lola GUILLOUX 03 10 16 58 79

Infirmières : Toutes les permanences se font à Warmeriville.

6h45-7h / 7h45-8h / 11h-11h30 / 12h30 sur rendez-vous

Mme Sidonie Delangle 06 09 52 07 82

Mme Stéphanie Leroy 06 11 45 35 73

Mme Virginie Roesch 0698743755

Pharmacie : Mmes Deschamps et Sepul-Deschamps 03 26 03 83 45/ Fax 03 26 03 80 53

Orthophoniste: Mme Ségolène Dufrénois 03 26 03 50 60

Taxis : Les taxis Zoé : 03 26 03 38 15 ou 06 72 32 57 00

Kinésithérapeutes : M. Fabrice BOREL, Mme LEFORT-POCQUET au 03.26.03.32.88

Agenda

19 mars	Soirée dansante du comité de jumelage
3 avril	Carnaval
24 avril	Audition musicale
7 et 8 mai	Fête patronale
28 et 29 mai	Meeting tunning
5 juin	Marche gourmande
11 juin	Tournoi tennis
18 juin	Kermesse de l'école publique La Doline Feux de la St Jean
25 juin	Tournoi foot
26 juin	Kermesse de l'école du Val des Bois

« La louange et le chou ont bon goût, mais ils gonflent! »